



CHINY, CITÉ DES COMTES DES CONTES

- 2 Accueil des nouveaux arrivants 2007
 - Données statistiques 2007
- 3 Editorial
- 4 Conférence Albert JACQUART
- 5 Maison de village de Chiny
- 6 Station d'épuration de Jamoigne-Izel
- 7 Quel avenir pour notre réseau d'eau?
 - Fonds des communes
- 8 Noces d'Or et de Diamant
- 9 Dernières nouvelles de l'État Civil...
- 10 Hommage à notre centenaire
 - Vente d'un immeuble de gré à gré
- 11 Nouvelle École communale de Chiny
- 12 Football 2008-2009
- 14 Le Château du Faing sur TF1!
 - Bulletin communal spécial PME
- 15 Petits permis d'urbanisme : mode d'emploi!
- 16 Une nouvelle opération de développement rural à Chiny
- 18 Le développement rural, qu'est-ce que c'est?
- 20 Quelques infos communales!



Accueil des nouveaux arrivants 2007

Début février 2008, la Ville de Chiny a offert le verre de l'amitié aux personnes qui, au cours de l'année 2007, ont fait le choix de s'établir sur le territoire de notre entité.

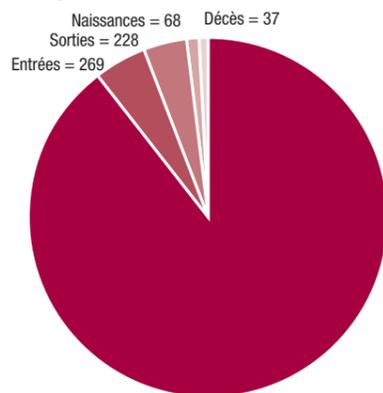
Cette petite cérémonie, appelée à devenir récurrente, se veut le symbole d'une Commune non seulement dynamique, mais aussi accueillante et résolument ouverte...

L'occasion a ainsi été offerte, dans une ambiance chaleureuse, aux nouveaux arrivants présents (une cinquantaine de personnes), de faire connaissance avec les membres du Collège et du Conseil communal.

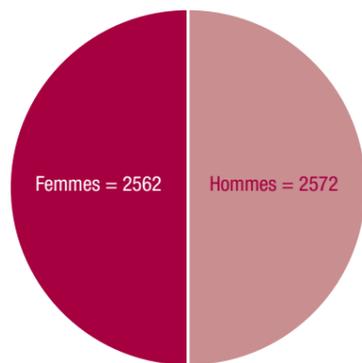


Ville de Chiny Données statistiques au 31/12/2007

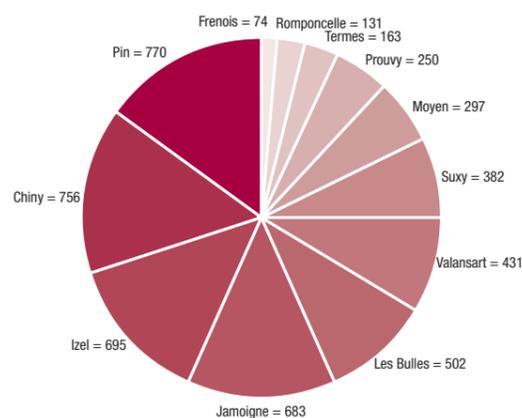
Population Totale = 5134 habitants



Répartition hommes/femmes



Population par village



Place aux Femmes !

Le saviez-vous?

Le samedi 8 mars était la Journée internationale de la femme!

Il était donc normal que les 2 Échevines siégeant au sein du Collège de la Ville de Chiny revendiquent la « paternité » du présent Bulletin d'information, sixième du nom, et qui retrace les activités de notre Commune durant les mois de mars et d'avril 2008.

Fortes de 2 représentantes sur 5 au Collège, de 4 élues sur 8 au sein de la majorité communale et d'un total de 6 élues sur 15 pour l'ensemble du Conseil, les femmes ont donc décidé de faire entendre leurs voix!

Non pas de manière revendicatrice ou revancharde, mais simplement pour vous présenter les nombreux projets que nous menons au service des concitoyennes et concitoyens de notre entité.

QUELQUES EXEMPLES?

- la conférence donnée par Albert JACQUART au Centre culturel d'Izel
- la nouvelle Maison de village de Chiny
- la nouvelle station d'épuration à Jamoigne – Izel
- la nouvelle école communale de Chiny
- les premières fêtes de la musique à Izel
- la rénovation du Complexe sportif de Jamoigne
- la rénovation de l'ensemble du parc des plaines de jeux
- la rénovation du Moulin Cambier, du Bois de Buneau, du Pont de Fer
- en concertation avec les Directions, la gestion des 6 écoles communales et des 300 élèves les fréquentant, etc
- le nouveau PCDR

Tous ces dossiers – et bien d'autres! – ont été, à un moment donné, soit lancés, soit gérés, soit concrétisés et finalisés par des femmes.

Ajoutez-y les nombreuses compétences dont nous sommes en charge (Culture, Jeunesse, Aînés, Sports et Loisirs, Affaires sociales et Logement, Jumelages et Festivités, État civil/Population, Environnement, Enseignement et accueil extrascolaire, Commerce et PME, Économie et Emploi – dont l'Agence locale pour l'emploi –, Tourisme, Rénovation rurale, etc.) et vous aurez compris, qu'à Chiny, les femmes assument pleinement les mandats politiques qui leur ont été confiés par les électeurs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du présent Bulletin communal où, par courtoisie, nous avons quand même laissé une petite place à nos collègues masculins du Collège!



Annick BRADFER
Échevine



Joëlle DEBATY
Échevine

Conférence donnée par **Albert JACQUART** au **Centre culturel d'Izel**



À l'initiative de Marie GALLARDO, Directrice de l'École communale de Termes, et du Centre culturel du Beau canton, près de 450 personnes ont assisté, le samedi 1^{er} mars 2008, au Centre culturel d'Izel, à une conférence donnée par le célèbre scientifique et généticien français Albert JACQUART.

Cette rencontre avec un génie de notre temps constituait l'apothéose d'une journée de réflexion sur la pédagogie novatrice menée par le Groupe Belge d'Éducation Nouvelle (GBEN).

Autour de thèmes comme « Quelle école pour quelle société? », « Docilisation ou conscientisation », près de 80 personnes ont participé aux différents ateliers organisés l'après-midi!

Dans nos sociétés occidentales, face à une pédagogie souvent exclusivement axée, dès le plus jeune âge, sur la compétition, le GBEN propose ainsi une approche différente, centrée sur la formation de l'enfant en tant que citoyen autonome et critique.

Comme l'explique, en France, le site internet du Groupe d'éducation nouvelle: « *S'opposer à la barbarie est l'affaire des grandes manifestations, de l'exercice utile du droit de vote, mais aussi des actes les plus ordinaires dans la vie quotidienne* ».

À l'instar de la Région wallonne, la Ville de Chiny a donc apporté un soutien logistique et financier à cette ambitieuse journée, où la quantité de travail a rimé avec qualité!



Joëlle DEBATY
Échevine de l'Enseignement



Rénovation rurale

Inauguration officielle de la **Maison de village de Chiny**

En présence de **Benoît LUTGEN**, Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité, la nouvelle Maison de village de Chiny a été inaugurée le vendredi 7 mars 2008.

La centaine de personnes présentes a ainsi pu découvrir non seulement les lieux, mais également l'exposition organisée par le Syndicat d'initiative de Chiny.

Le rez-de-chaussée du bâtiment était en effet occupé par près de 250 objets appartenant aux habitants du village.

Intitulée « *Quand les Tchinois se racontent* », cette exposition a permis de découvrir les origines familiales, les objets insolites, les documents rares ou précieux détenus par de nombreux citoyens.

Après cette visite incontournable, la partie académique (mot d'accueil du Député-Bourgmestre, interventions du Ministre LUTGEN, du représentant de la Fondation rurale de Wallonie et de l'Échevine) s'est ensuite déroulée au 1^{er} étage.

Le coût total des investissements consentis s'élève à environ 750 000 €, financés à 80 % par la Région wallonne.

DIFFÉRENTS INVESTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES, DÉCIDÉS EN 2007, SONT VENUS PARACHEVER LE PROJET INITIAL :

- Achat d'une cuisine équipée professionnelle.
- Maçonnerie du mur soutenant le préau.
- Achat d'un lettrage sur la façade avant.
- Achat de mobilier permettant d'accueillir entre 200 et 300 personnes.

Le Ministre LUTGEN a profité de sa présence pour confirmer la subsidiarité des espaces arborés à l'avant, à l'arrière et sur le côté de la Maison de village longeant la rue de Corbuha. Les travaux d'aménagement extérieur commenceront donc tout prochainement.

Un parking en pierres bleues – principalement à destination des poids-lourds – complète le dispositif ainsi réalisé.

Les locaux, idéals pour accueillir des anniversaires, mariages, banquets et autres festivités, seront gérés par un Comité composé de représentants des associations de Chiny, du Centre culturel du Beau canton et de la Commune.

Si vous souhaitez réserver et connaître les différents tarifs appliqués, il vous suffit de contacter :

Miguel PAILLOT au 061 31 30 11.



Joëlle DEBATY
Échevine de la Ruralité



Inauguration de la station d'épuration de Jamoigne-Izel

Toujours en présence de Benoît LUTGEN, Ministre wallon de l'Environnement, la Ville de Chiny a également procédé, en date du mercredi 12 mars 2008, à l'inauguration officielle de la nouvelle station d'épuration située à Jamoigne-Izel.



Après les traditionnels discours (mot d'accueil du Député-Bourgmestre, interventions de **Bernard MOINET**, Président de l'Association Intercommunale de Valorisation de l'Eau, de **Jean-Luc MARTIN**, Président de la Société Publique de Gestion de l'Eau, et du **Ministre LUTGEN**), les visiteurs ont pu découvrir et apprécier la qualité des installations proposées.

Quinze jours plus tard, la plupart des riverains et certaines écoles invitées pour l'occasion, ont pu en faire de même...

Même si, et c'est le seul bémol, on peut s'interroger sur le bien-fondé du choix – décidé il y a quelques années – du lieu d'implantation, le projet cadre avec la nou-

velle politique mise en place par notre Commune.

En effet, trop éloignée des grands axes de communication – autoroutes, rail –, la Ville de Chiny ne peut espérer bénéficier de l'arrivée massive de grandes entreprises.

Dès lors, la qualité de l'environnement et la promotion du tourisme vert deviennent des armes précieuses pour soutenir nos PME locales.

TOUTE UNE SÉRIE DE MESURES ONT AINSI ÉTÉ PRISES À CET ÉGARD :

- Interdiction des engins motorisés dans les forêts communales.

- Adoption d'un plan de régénération.
- Participation au programme PIC-vert.
- Aménagement d'espaces verts.
- Création de lieux conviviaux.
- Soutien à l'HORECA, etc.
- La création de cette station d'épuration de Jamoigne – Izel.

Financée à 100 % par la Région wallonne et représentant un investissement de près de 4 millions d'€, cette dernière mesure a permis de faire passer une grande partie des villages concernés en Zone d'épuration collective, tout en protégeant les zones de baignade de la Semois.

En 2009-2010, la station d'épuration de Chiny, pour laquelle nous venons d'obtenir le financement wallon, complétera la politique ainsi initiée...



Joëlle DEBATY
Échevine de l'Environnement



Quel avenir pour notre réseau d'eau ?

Gestion communale

L'un des derniers grands chantiers de la présente législature 2006-2012, c'est la modernisation de notre réseau de distribution d'eau.

En effet, dans plusieurs villages, celui-ci date de 1945 ! Dès lors, on ne compte plus les fuites ou le manque de pression...

En outre, **une législation européenne, transposée en droit wallon, impose, d'ici à 2015, l'interdiction de tous les raccords en plomb !**

Dans notre Commune, il y en a des centaines !

Depuis 10 ans, plutôt que d'anticiper cette problématique, la Ville de Chiny a préféré ignorer celle-ci.

Résultat de cette politique de l'autruche : nous nous trouvons aujourd'hui obligés, à très court terme, de réaliser des investissements massifs.

UNE QUESTION SE POSE DÈS LORS : la nouvelle majorité communale envisage-t-elle de céder le réseau d'eau à la Région wallonne ?

RÉPONSE : pas du tout ! Ce n'est pas à 15 élus de décider seuls de cet important enjeu, mais bien à l'ensemble de la population.

VOICI LA PROCÉDURE QUI SERA SUIVIE :

→ le Collège a demandé à l'AIVE (Association Intercommunale de Valorisation de l'Eau), qui regroupe l'ensemble des Communes luxembourgeoises, une étude complète et chiffrée sur les coûts liés à cette modernisation de notre réseau. On peut estimer l'impact financier à plusieurs millions d'€ ;

→ lorsque les chiffres seront connus (courant 2008), ceux-ci seront communiqués à la population (soit via des réunions d'information dans les villages, soit par courrier à chaque habitant de la Commune, soit via les deux procédés) ;

→ deux choix se poseront alors : soit céder le réseau d'eau à la Région wallonne (avantage : tous les investissements sont pris en charge ; inconvénients : l'eau est chlorée et la Commune n'est plus propriétaire dudit réseau), soit conserver notre réseau communal (avantages : l'eau reste propre à la consommation et la Commune propriétaire ; inconvénient : il faut autofinancer les investissements et augmenter le prix au m³) ;

→ une consultation populaire (référendum) sera organisée (au plus tard à la fin 2009). En fonction du choix fait par la majorité des votants, le Collège respectera et appliquera la décision prise par la population.

C'est cette ligne de conduite, profondément démocratique, qui sera donc suivie !



Sébastien PIRLOT
Député-Bourgmestre

Réforme

125 000 € en plus dès 2008 pour Chiny !

QU'EST-CE QUE LE FONDS DES COMMUNES ?

Il s'agit d'une somme d'argent versée par la Région wallonne à chaque Commune, et ce afin de lui permettre de fonctionner et d'assurer ses dépenses courantes (frais de personnel, travaux ordinaires, subsides aux associations, etc.).

EN QUOI CONSISTE CETTE NOUVELLE RÉFORME ?

Concrètement, les nouveaux critères retenus pour déterminer les montants octroyés sont particulièrement favorables aux Communes rurales.

Désormais, il sera notamment tenu compte de la densité de population : au plus le nombre d'habitants est faible, au plus, proportionnellement, les sommes allouées sont importantes.

Pour Chiny, on peut estimer à 125 000 € par an le gain financier ainsi dégagé.

En 2012, l'augmentation de nos moyens budgétaires devrait atteindre 400 000 €.

Le programme communal sera donc, plus que jamais, appliqué dans son intégralité en matière d'investissements et d'amélioration de la qualité de vie !



On l'attendait depuis près de 20 ans, la dernière réforme du Fonds des Communes datant en effet de 1989 !

À l'initiative de Philippe COURARD, Ministre wallon des Affaires intérieures, la modification tant attendue vient de voir le jour !

Noces d'Or et de Diamant

Le samedi 15 mars 2008, en la salle du Conseil communal, la Ville de Chiny a mis à l'honneur 3 couples jubilaires: 2 d'entre eux célébraient leurs 60 ans de mariage (noces de diamant) et le 3^e ses 50 ans de vie commune (noces d'or).

Quatre autres couples, M. et Mme Lucien et Suzanne DECOLLE-PONCELET (Pin - noces d'or), M. et Mme Bernard et Marie-Claire DROPSY-DUPONT (Jamoigne - noces d'or), M. et Mme Jean et Marie-Louise MUSTY-THIRY (Chiny - noces de diamant), M. et Mme René et Danielle ROSSIGNON-LALOUI (Pin - noces d'or), qui ne pouvaient être présents, ont été fêtés par le Collège communal à leur domicile.



Fernand et Jeanne HOULMONT-NOËL (Izel)
Noces d'or



Roland et Raymonde BISSOT-ADAM (Izel)
Noces de diamant



Raymond et Marie LEFEBVRE-LENEL (Chiny)
Noces de diamant

Dernières nouvelles de l'État Civil...

Naissances 2008 Liste arrêtée au 31 mars

3 janvier	Célia BRÉVERY, fille de Christian BRÉVERY et de Vinciane SAMRAY, de Moyen
4 janvier	Floria GROLET, fille de Olivier GROLET et de Anne-Flore COLLARD, de Jamoigne
8 janvier	Evan ADAM, fils de Sébastien ADAM et de Quintia LATRAN, de Prouvy
16 janvier	Lise PETIT, fille de Thierry PETIT et de Jessica HENRY, de Jamoigne
21 janvier	Maélia GENIN, fille de Geoffrey GENIN et de Mélanie LAHURE, de Valansart
25 janvier	Alix DEREMIENS, fille de François DEREMIENS et de Odile MAITREJEAN, de Prouvy
28 janvier	Cybélia CULOT, fille de Emmanuel CULOT et de Aurélia CORNET, de Chiny
15 février	Benjamin VANDEVILLE, fils de David VANDEVILLE et de Sophie FOSSE, de Romponcelle
19 février	Mathieu MICHAUX, fils de David MICHAUX et de Laurence ROUFOSSE, de Jamoigne
1er mars	Emma GENIN, fille de Nicolas GENIN et de Julie ANDREUX, de Les Bulles
1er mars	Louka ZIMMER, fils de Laurent ZIMMER et de Anne-Françoise RIES, de Valansart
1er mars	Sacha JOIRIS, fils de Sullivan JOIRIS et de Cindy ROBERT, de Moyen
10 mars	Lucas LAURENT, fils de Noémie LAURENT, de Chiny
14 mars	Thomas MARQUIS, fils de Olivier MARQUIS et de Caroline MARÉCHAL, de Termes
14 mars	Houston ARNAUTS, fille de Eddy ARNAUTS et de Vanessa WEIBEL, de Moyen

Mariages 2008 Liste arrêtée au 31 mars

Aucun mariage durant le premier trimestre

Décès 2008 Liste arrêtée au 31 mars

8 janvier	Lucien MARCHAL veuf de Henriette SCHMITZ, de Chiny
13 janvier	Jean ROUYER époux de Marie Louise BEGUIN, de Pin
15 janvier	Cédric LANGUE, de Valansart
18 janvier	Marthe COUSIN veuve de Joseph BERREWAERTS, de Pin
19 janvier	Fernande MAITREJEAN veuve de Albert GRAVET, de Termes
26 janvier	Rita COPINE épouse de Georges WÉGRIA, de Suxy
26 janvier	Emile GÉNIN veuf de Marie Henriette COLLARD, de Jamoigne
27 janvier	Alain MECHANICUS, de Romponcelle
31 janvier	Laurence CAMUS veuve de Jules LIBOIS, de Pin
3 février	Marie POUGIN veuve de Maurice HOLTZHEIMER, de Pin
11 février	Cindy CLAUDE, de Saint-Mard
23 février	Jean Pierre SOBCZAK, de Chiny
7 mars	Claude HOUYOUX, de Chiny
15 mars	Jeanine ORBAN veuve de Simon LOUPPE, de Jamoigne
15 mars	Marie Françoise DEMOL, de Les Bulles
16 mars	Jeanne ALLARD épouse de Raymond BURTON, de Jamoigne
25 mars	Lucien PONSARD époux de Louise GEORGES, de Chiny

Hommage à notre centenaire, Marthe SCHUMACKER

100 ans à elle toute seule: cela méritait bien une cérémonie officielle en la Mairie de Chiny!

Née à Mussy-la-Ville et habitant depuis près de 90 ans à Valansart, Marthe SCHUMACKER, notre nouvelle centenaire dans la Commune, a été fêtée comme il se doit par les autorités communales de la Ville de Chiny...

Sa famille et ses nombreux amis étaient de la partie, lors d'un vibrant hommage orchestré par Annick BRADFER, Échevine en charge de l'État civil et de la Population.



Gestion communale

Vente d'un immeuble de gré à gré



La Ville de Chiny met en vente de gré à gré l'immeuble, connu sous la dénomination d'« ancien logement de l'instituteur » sis rue de Suxy n° 11 à 6811 LES BULLES, cadastré section A n° 1539 e, pour une contenance totale de 5 ares 05 ca (Bâtiment et terrain).

La vente sera instrumentée pour le compte de la Ville de Chiny par le Commissaire du Comité d'Acquisition d'Immeubles (Ministère des Finances) qui sera chargé d'un éventuel arbitrage.

Frais d'acquisition: enregistrement 12,5 %
+ transcription hypothécaire.

Dans le cadre de cet achat d'un logement du secteur public, l'acheteur peut bénéficier, sous conditions, d'une prime à l'acquisition d'un montant forfaitaire de 745 euros auprès de la Région Wallonne.

Si l'acheteur peut bénéficier de cette prime régionale, il bénéficiera en outre d'une réduction des droits d'enregistrement.

Les offres écrites devront parvenir à Monsieur le Bourgmestre de CHINY, rue Neuve n°33 à 6810 JAMOIGNE, sous doubles enveloppes fermées (la seconde mentionnant uniquement « offre logement LES BULLES ») pour le 8 mai 2008 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Patrimoine
M. Bruno HARDY
Tél. 061 32 53 59 - Fax 061 32 53 65
e-mail: bruno.hardy@publink.be



Francis GOFFETTE
Secrétaire communal



Enseignement

Inauguration de la nouvelle École communale de Chiny



En présence de Philippe COURARD, Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, la nouvelle École communale de Chiny a été inaugurée le lundi 14 avril 2008.

Peu avant la séance académique (mot d'accueil du Député-Bourgmestre, interventions de la Directrice, Mme Ariane FARINELLE, de l'Échevine, du Ministre COURARD), les nombreuses personnes présentes – parents et enfants, institutrices, gardiennes extrascolaires et représentants du pouvoir organisateur – ont pu admirer les bâtiments où étudieront désormais 3 classes primaires et 2 classes maternelles.

Près de 100 élèves seront accueillis dans des locaux ultramodernes.

Ainsi, l'aile 1 (l'ancienne école) abritera désormais les 2 classes maternelles, auxquelles s'ajouteront notamment une salle de spectacles (avec des gradins spécialement conçus pour cette affectation), un coin baignoire (pour les plus petits) et un réfectoire.

L'aile 2 (le nouveau bâtiment), elle, abritera les 3 classes primaires, une bibliothèque, des ateliers et le bureau de la Direction.

Les nombreuses connexions internet parsemant les bâtiments assurent aux élèves la possibilité d'utiliser au maximum les moyens de communication les plus récents.

Le coût total des investissements s'élève à 1300000 €, subsidié à 60 % par la Communauté française.



Une plaine de jeux pour les 0 à 12 ans, installée prochainement dans l'espace vert situé à proximité de l'école, à mi-chemin entre le centre de Chiny et le nouveau quartier Bellevue, permettra d'offrir en outre un véritable espace de détente aux élèves et, plus globalement, à tous les enfants du village.



Joëlle DEBATY
Échevine de l'Enseignement



Photos de Mme Martine Goffinet (Chiny)

Saison 2008–2009 : association des clubs de Chiny/Jamoigne/Izel pour les jeunes

La Ville de Chiny, soucieuse de favoriser la formation des jeunes joueurs de football, vient de lancer, avec l'accord des clubs de Chiny, Izel et Jamoigne, une Commission communale des jeunes.

Concrètement, à partir de la saison prochaine 2008-2009, ces 3 clubs mettront en commun tous leurs joueurs dans toutes les catégories d'âge : benjamins, diabolins, préminimes, minimes, cadets, scolaires, juniors.

CE FAISANT, NOUS POURSUIVONS 2 OBJECTIFS :

→ permettre à un maximum de jeunes de jouer (exemple : plutôt que d'avoir, en diabolins, une équipe avec trop de joueurs à Chiny et trop peu à Jamoigne ou à Izel, on créera 2 équipes complètes, qui joueront aussi bien une année sur les terrains de Chiny et l'année suivante sur les terrains de Jamoigne ou d'Izel!);

→ renforcer l'encadrement (en augmentant le nombre d'entraîneurs des équipes « jeunes »!).

Même si votre enfant restera officiellement affilié dans 1 des 3 clubs, grâce à cette association, le prix des cotisations sera uniformisé pour Chiny, Izel et Jamoigne (75 € par enfant pour une saison, moins le remboursement de la Mutuelle, soit moins de 50 € de coût réel à charge).

La gestion financière relative à tous les jeunes des 3 clubs se fera désormais au sein de notre Commission communale des jeunes (où siégeront 2 représentants par club et 1 représentant de la Commune, garante de l'intérêt général et d'une bonne répartition entre les 3 clubs).

Un subside communal permettra de défrayer les entraîneurs des équipes « jeunes ».

Les membres de cette Commission sont, pour le FC Chiny, MM. Philippe ANTOINE et Loïc PIERRARD; pour l'ES Izel, MM. Christophe MAURY et Patrice SCHUMACKER et pour l'ES Jamoigne, MM. Rudy POCHEZ et Éric LÉONARD. David THIRY, Conseiller communal, sera le représentant de la Ville de Chiny.

Le club de football de Les Bulles, lié par une convention similaire avec Rossignol et Tintigny, n'a pu rejoindre notre Commission communale des jeunes. Bien évidemment, la porte reste ouverte.



Annick BRADFER
Échevine des Sports

INTÉRESSÉ(E) D'ÊTRE ENTRAÎNEUR D'UNE ÉQUIPE « JEUNES »?

INTÉRESSÉ(E) D'INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS CETTE NOUVELLE ASSOCIATION PERFORMANTE ?

CONTACTEZ – NOUS !!!

CHRISTOPHE MAURY
Rue Fêve-Champs, 18
6810 IZEL
Tél. : 061 61 35 61
GSM : 0472 57 49 32

Loïc PIERRARD
Rue de la Fontenelle, 6
6810 CHINY
Tél. : 061 31 11 85
GSM : 0496 69 10 45

DAVID THIRY
Rue de Virton, 99A
6810 VALANSART
Tél. : 061 50 45 47
GSM : 0498 38 56 54

Centre culturel d'Izel

FÊTE DE LA MUSIQUE

→ 22.06.08

Sans aucun doute la plus belle affiche de toute la province de Luxembourg!

À l'occasion du week-end des fêtes de la musique, la Ville de Chiny, en partenariat avec l'Harmonie royale « Caecilia » (Izel), l'Entrepôt (Arlon), l'ASBL Exp@nzik (Lacuisine) et le Centre culturel du Beau canton, vous propose une affiche d'enfer!

**LE TOUT, 100 % FAMILLE,
100 % FESTIF ET
100 % GRATUIT!**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE:

De 6 heures du matin à 18 heures, brocante tout le long de l'avenue Germain Gilson (de l'ancien local des Faucons rouges à Pin jusqu'au Centre culturel d'Izel);

De midi à minuit, fêtes de la musique, au Centre culturel d'Izel, avec 2 podiums: une scène principale en intérieur (grande salle du Centre) et une scène extérieure (devant le Centre).

Deux bars (c'est la seule chose payante!), avec des possibilités de restauration, fonctionneront durant toute la journée.

ARTISTES AYANT CONFIRMÉ LEUR PARTICIPATION:

- 12h > 12h50 **Harmonie d'Izel** scène principale
- 12h50 > 13h30 **Green spirit** scène extérieure
- 13h30 > 14h **Street paradise** scène principale
- 14h > 14h40 **Mat des Moon** scène extérieure
- 14h40 > 15h20 **Booble head** scène principale
- 15h20 > 16h **Green spirit** scène extérieure
- 16h > 16h40 **Caroloregians** scène principale
- 16h40 > 17h20 **Street paradise** scène extérieure
- 17h20 > 18h20 **Puggy** scène principale
- 18h20 > 19h **Green spirit** scène extérieure
- 19h > 19h50 **Moon Invaders** scène principale
- 19h50 > 20h30 **Orange car DJ set** scène extérieure
- 20h30 > 21h20 **Experimental tropic blues band** scène principale
- 21h20 > 22h10 **Mat des moon** scène extérieure
- 22h10 > 23h00 **Freaky age** scène principale
- 23h05 > 00h30 **The Hooligang** scène extérieure

De 23h à 23h30, pour terminer cette journée en apothéose, un grand feu d'artifice de 30 minutes (617 tirs!) sera tiré de la butte située juste en face du Centre culturel, le tout sur fond musical, avec des sets de DJ endiablés!

Une manifestation à ne manquer sous aucun prétexte...



Annick BRADFER
Échevine de la Culture et des Festivités

Le Château du Faing sur TF1 !



Pour information, notre Commune va être mise à l'honneur prochainement dans le cadre de l'émission très populaire de TF1: « Combien ça coûte? ».

En effet, le Château du Faing fait l'objet, depuis quelques années, d'une convention particulière avec une association de gardiennage hollandaise appelée « Lancelot », qui s'implante actuellement en France.

Le reportage de TF1 est consacré à cette initiative singulière qui permet à la Commune de Chiny de maintenir le bâtiment occupé, d'en assurer la surveillance, et ce, à moindre frais, dans l'attente de sa réhabilitation prochaine.

Rendez-vous est fixé le jeudi 1^{er} mai prochain, à partir de 20h50, sur TF1.

Économie

Avis à l'attention des PME, indépendants et professions libérales établis sur le territoire de notre Commune

Dans le cadre de la volonté du Collège de soutenir les PME locales, vecteurs d'emplois, la Ville de Chiny publiera en septembre 2008 (au plus tard!) un numéro spécial du présent Bulletin communal d'information.

ment consacrée, secteur par secteur, à toutes les PME installées dans notre Commune.

Toutes les coordonnées utiles seront ainsi consignées dans ce précieux répertoire!

Exemples: quels sont les chauffagistes? les garagistes? les menuisiers? où trouver un cor-donnier? un dentiste? un médecin généraliste? un magasin d'alimentation?

Pour nous permettre de présenter des données complètes et actualisées, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous.

À défaut de renvoi avant le 31 mai 2008, nous considérerons que les mentions se trouvant dans l'annuaire téléphonique sont correctes.

Au sein de notre Administration, **Mme Catherine SCHMITZ** est en charge de la collecte de ses informations.

Bulletin à renvoyer par courrier (Administration communale de Chiny, Rue Neuve, 33 à 6810 Jamoigne), par fax (061 32 53 65) ou par e-mail (catherine.schmitz@publink.be).

Cette édition particulière, tant dans son format que dans sa présentation, sera entière-

Nom de l'entreprise:

Responsable:

Adresse:

Secteur(s) d'activités:

Tél.: GSM: fax:

e-mail:

Site web:

Petits permis d'urbanisme: mode d'emploi!



pose d'une antenne de TV ou parabolique (de maximum 1 m², ancrée au sol ou en toiture arrière, au moins à 3 m des voisins).

SOU MIS À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE:

- l'ouverture ou la modification de baies (pour autant qu'il y ait une dominante verticale et l'utilisation du même matériau qu'auparavant);
- la construction ou le remplacement d'un volume secondaire (annexe) contigu au volume principal, et ce, aux conditions suivantes: maximum 30 m², sans étage, avec des matériaux identiques à ceux du volume principal;



Suite à la réforme du CWATUP (Code Wallon d'Aménagement du Territoire, d'Urbanisme et du Patrimoine), une série de petits travaux de construction sont désormais exemptés de l'avis de la Direction de l'Urbanisme.

En voici quelques exemples:

DISPENSES DE PERMIS:

- les constructions provisoires d'infrastructures de chantiers – les travaux intérieurs ou extérieurs ne modifiant pas l'aspect extérieur (sauf création d'un logement supplémentaire) – les travaux de voirie (sauf canalisations) sur le domaine public;
- les placements de panneaux solaires en toiture (si aucun débordement) – l'obturation d'une toiture (si matériau identique) – l'ouverture ou la modification de baies en toiture – le remplacement de châssis et de parements (si même aspect extérieur);



- des abris supérieurs à 15 m² et des colombiers supérieurs à 25 m²;
- des étangs supérieurs à 15 m² et des piscines supérieures à 75 m²;
- la démolition d'annexes supérieures à 30 m² et inférieures ou égales à 60 m².
- la construction ou le remplacement d'un volume secondaire isolé (de maximum 20 m², sans étage, non destiné à l'habitat, implanté à l'arrière du volume principal, toiture à 2 versants de même longueur) – la création d'une piscine non couverte de maximum 75 m²;
- la construction d'un abri pour animaux de maximum 15 m² – la démolition de constructions sans étage (maximum 30 m²) – des silos ou des citernes de stockage encastrés ou en partie dans le sol – la culture de sapins de Noël.



- la pose ou l'enlèvement d'un abri de jardin de 15 m² maximum – la création d'un étang de 15 m² maximum – la

PETITS PERMIS (DÉLIVRÉS PAR LA COMMUNE):

- toute transformation ou extension de 60 m² maximum d'une maison d'habitation;
- la création d'un nouveau logement dans un bâtiment;

Un renseignement pouvant parfois être bien utile, vu la complexité de la législation, je ne peux que vous inviter à contacter, en cas de doute ou de nécessité d'informations complémentaires, le Service Urbanisme de l'Administration communale de Chiny.

Service Urbanisme
M. Philippe GÉRARD,
 Agent technique en Chef
 Tél. 061 32 53 51
Mme Fabienne GÉRARD,
 Employée administrative
 Tél. 061 32 53 52



Aimé SCHOPPACK
Échevin de l'Urbanisme

Une nouvelle opération de développement rural à Chiny



Depuis 1982, la ville de Chiny poursuit l'aménagement de ses villages à travers des opérations de développement rural, qui sont basées sur la participation citoyenne et la mise en évidence d'objectifs à long terme.

Des réunions d'information et de consultation dans les villages sont organisées à partir du 19 mai 2008, marquant le début de la troisième opération de développement rural de Chiny.

Le développement rural est un ensemble coordonné d'actions entreprises par une commune rurale de manière à améliorer l'emploi ou les activités économiques, les services et équipements à usage de la population, l'habitat, les espaces publics, les lieux de rencontres, le cadre et le milieu de vie, le patrimoine bâti et naturel...

Le processus d'élaboration et de suivi du programme donne une large place aux habitants.

PLUS DE 10 ANS DE RÉALISATION

La dernière opération, approuvée en 1991, a permis la réalisation de près d'une douzaine de projets.

La commune s'est principalement concentrée sur la création de logements communaux et sur la rénovation du petit patrimoine que sont les fontaines.

→ Des projets de création de logements communaux

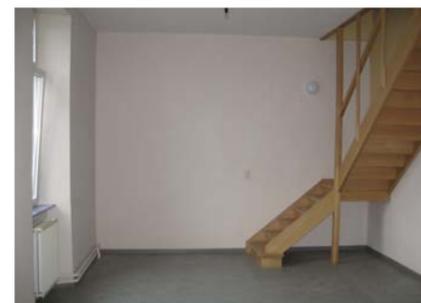
Ces projets ont permis de développer, dès 1991, l'offre en logement pour garder les jeunes au village et favoriser le maintien ou le développement des services.

→ Presbytère de Les Bulles

La rénovation de cet ancien bâtiment a été une réussite tant sur le plan patrimonial que du point de vue de son utilisation. Les deux logements qui y ont été aménagés ont toujours été loués.

→ Bâtiment communal de Suxy

Le projet a consisté en l'aménagement de la partie centrale (ancienne maison de l'instituteur) en maison de village et en l'aménagement de l'étage au dessus de l'école primaire en logements communaux destinés notamment à de jeunes ménages en attente d'installation définitive.



Aujourd'hui, les deux logements sont toujours loués.

La maison de village est gérée par une asbl de gestion et est accessible aux associations du village (val d'eau, amis réunis, comité de village).

→ Presbytère de Termes

Le projet a consisté en la rénovation d'un bâtiment communal ancien pour en faire un logement répondant aux besoins actuels d'un jeune ménage.



L'objectif était aussi de favoriser la vie dans le village, de permettre le maintien de l'école du village et de donner la possibilité à de jeunes ménages de vivre au village.

→ Conciergerie du château du Faing à Jamoigne

Le projet a permis la rénovation et l'assainissement de cette ancienne conciergerie en la transformant en un logement communal.

→ La rénovation des fontaines sur la commune

Cette série de travaux a permis de restaurer un important patrimoine local.

L'aménagement réalisé favorise la propreté des sites. De plus, ils sont régulièrement fréquentés par les habitants ou les touristes, notamment à Valansart où a été aménagé en plus un abri barbecue.

AUTRES PROJETS

→ Ancien cimetière de Chiny

À l'époque, le site de l'ancien cimetière à Chiny était à l'abandon. Le développement rural a permis son aménagement. Ce site est toujours entretenu, bénéficiant d'un beau point de vue sur la vallée de la Semois.

→ Maison de village à Chiny

Ce projet a permis la réalisation d'une maison de village, inaugurée le 7 mars 2008 (voir article page 5).

→ Amélioration des usages de la place d'Izel

Via la limitation des parkings poids lourds et une meilleure utilisations par les piétons et les enfants.

→ Création d'un espace récréatif à Moyen

(projet réalisé avec Infrasport)

→ Classement de la charpente de la grange du château du Faing à Jamoigne



→ Mise en place de bancs sur le territoire de la commune



La politique de développement rural est définie par un décret du Gouvernement wallon datant du 6 juin 1991: « Une opération de développement rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagements entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel. »

Un développement global et intégré: l'ensemble du territoire de la commune est concerné ainsi que tous les domaines touchant la vie des habitants tels que l'emploi, l'économie, le cadre de vie, l'environnement, l'habitat, la mobilité, etc.

La valorisation des ressources locales: la mise en œuvre du PCDR se basera sur les potentialités de la commune, à la fois humaines, matérielles, patrimoniales, etc.

**MAI 2008,
LA NOUVELLE OPÉRATION
COMMENCE,
VENEZ PARTICIPER!**

LA COMMUNE DE CHINY SE LANCE CETTE ANNÉE DANS SA TROISIÈME OPÉRATION.

La participation des habitants de la commune à l'élaboration du PCDR est particulièrement importante et vos idées seront régulièrement sollicitées notamment lors:

- des réunions d'information et de consultation de l'ensemble la population, prévues dans les semaines à venir (mai et juin 2008);
- des groupes de travail qui approfondissent les questions évoquées par le diagnostic et les desideratas de la population;

→ de la Commission locale de développement rural qui travaille sur les objectifs de développement, les projets et actions.

L'avenir de votre commune et de votre village vous concerne?

Certaines choses dans votre commune ou dans votre village vous interpellent et vous souhaitez en parler...

D'autres choses vous plaisent et vous voulez les valoriser...

Vous avez des idées pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches dans votre commune et votre village...

... alors, participez à l'opération de développement rural!

Le développement rural, qu'est-ce que c'est?

Son résultat est un document de programmation: le programme communal de développement rural (PCDR) dont la période de validation peut aller jusqu'à 10 ans.

Le PCDR, un véritable programme pour agir

Le Programme Communal de Développement Rural, document de synthèse de l'opération, reprend dans ses différentes parties:

- La présentation de la commune (données socio-économiques);
- Les résultats de la participation des habitants;
- Les objectifs de développement de la commune pour les années à venir (la stratégie choisie pour faire face aux défis relevés);
- Les projets et les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs;
- La programmation de ces projets dans le temps (à court, moyen et plus long terme) et leurs sources de financement;
- Les principes d'une opération de développement rural;
- La commune, le territoire de l'action: c'est elle qui initie le projet, qui organise l'élaboration du programme et sa réalisation;
- La participation de la population est un principe fondamental de la démarche. Les habitants, les personnes ressources sont essentiels pour l'élaboration du PCDR;



NOUS VOUS INVITONS À LA SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION QUI SE DÉROULERA DANS VOTRE VILLAGE:

- 19 mai 2008 Termes, Frenois — St Anne à Termes
 - 26 mai 2008 Jamoigne, Prouvy, Romponcelle, Valansart — Mairie à Jamoigne
 - 2 juin 2008 Les Bulles — Club St Roch à Les Bulles
 - 9 juin 2008 Izel, Pin, Moyen — Centre culturel à Izel
 - 16 juin 2008 Chiny — Maison de village à Chiny
 - 23 juin 2008 Suxy — Maison de village à Suxy
- Toutes les réunions débiteront à 20 h 30. Venez nombreux!

Lors de ces réunions, nous vous expliquerons plus précisément en quoi consiste cette opération et vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez.

Une large place sera faite à la participation notamment pour collecter votre avis et vos propositions sur votre village et votre commune.

Une réunion de synthèse sera organisée par la suite.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter:



Gervaise Ropars et Bruno Echterbille
Agents de développement
Fondation Rurale de Wallonie
Tél.: 063 44 02 06
Fax: 063 44 02 09
Courriel: g.ropars@frw.be
b.echterbille@frw.be
Site web: www.frw.be



Joëlle Debaty, Échevine
Bruno Hardy, Administration communale
Administration communale de Chiny
Rue Neuve, 33 - 6810 Jamoigne
Tél.: 061 32 53 53
Fax: 061 32 53 65
Courriel: commune@chiny.be
Site web: www.chiny.be

Quelques infos communales!

→ En 2009, une taxe sur les immeubles abandonnés

La Ville de Chiny entend bien, dès l'année prochaine, emboîter le pas à une initiative lancée par une majorité de Communes wallonnes, à savoir la création d'une taxe sur les immeubles abandonnés.

Celle-ci pénalisera lourdement les propriétaires de bâtiments laissés à l'abandon, inoccupés et/ou inhabitables.

Il reste donc quelques mois aux personnes concernées pour réaliser les travaux indispensables pour louer ou vendre leur bien.

De quoi favoriser l'installation de jeunes ménages dans notre région, à l'heure où trop peu de logements sont disponibles!

→ Logement communal à louer à Jamoigne

À partir du 1^{er} janvier 2008, une maison appartenant à la Ville de Chiny et située à la rue du Faing à Jamoigne est à nouveau libre d'occupation. Loyer mensuel: 450 € + charges. Intéressé(e)?

Contactez le service Patrimoine:
Bruno HARDY

Tél. 061 32 53 59 - Fax 061 32 53 65
e-mail: bruno.hardy@publilink.be

→ Village de Chiny: déplacement des bulles à verres

Afin d'améliorer l'esthétique du centre du village de Chiny, les bulles à verres qui, jusqu'à présent, étaient situées non loin de l'ancienne Mairie (aujourd'hui local du Syndicat d'Initiative) et du Monument aux morts, ont été déplacées à l'arrière de la nouvelle Maison de village.

Elles se trouvent désormais à l'entrée du vaste parking.

→ Relevé des compteurs d'eau: changement de méthode en 2008!

Jusqu'à présent, une partie du personnel ouvrier employé par le Service communal des Travaux effectuait le relevé de votre compteur d'eau.

Ce qui entraînait parfois plusieurs déplacements (exemple: en cas d'absence) chez un seul particulier.

Devant le manque d'efficacité de cette méthode, le nouveau Collège a décidé de modifier radicalement, dès octobre 2008, la méthode utilisée: comme pour votre compteur électrique, il vous suffira désormais de renvoyer à la Commune, dûment complétée, la carte que celle-ci vous aura préalablement adressée.

Ce qui s'avérera au final un gain de temps et d'énergie considérable!

Des contrôles « imprévus » seront effectués dans certaines maisons, quartier par quartier, afin de vérifier l'exactitude des chiffres rentrés.

Les tentatives de fraude seront sanctionnées, tout comme la négligence (les personnes n'ayant pas rentré, malgré plusieurs rappels, leurs cartes, se verront appliquer une taxation d'office).

→ Plaques de rues

Cette année, la Ville de Chiny va remplacer les 97 plaques de rues manquantes au sein de notre entité (9 plaques à Pin, 18 à Izel, 6 à Les Bulles, 3 à Romponcelle, 5 à Prouvy, 6 à Frenois, 2 à Termes, 4 à Moyen, 18 à Chiny, 15 à Suxy, 4 à Valansart et 7 à Jamoigne).

Un travail de recensement a été réalisé par **M. Claude JACQUET**.

Le Collège a souhaité associer les commerçants et artisans de notre Commune à cette opération.

Plusieurs PME sponsoriseront donc nombreuses de ces nouvelles plaques, moyennant apposition du nom de la société.

L'occasion de répondre aux souhaits des riverains (identification claire des rues) et de soutenir nos entreprises locales.